Retour partiel sur 10 ans de politique éducative

Parcours d'un élève de CM1 évalué par PIRLS 2016	Parcours de J.M. Blanquer sur la période	Chronologie succincte de l'EN
Scolarité en pré élémentaire	Octobre 2006 **directeur adjoint du ministre de l'EN**	Mai 2005-2007 **Gilles de Robien** Ministre de l'EN - Instaure le socle commun de compétences et le LPC. - Insiste sur les fondamentaux, le renforcement du calcul mental. - Entretient la polémique sur les méthodes de lecture. - Assouplit la carte scolaire. Février 2005 Loi handicap
	Mars 2007 **recteur de l'académie de Créteil**	mai 2007-23 juin 2009 **X. Darcos** Ministre de l'EN Met en œuvre les programmes de 2008.
	2009 JMB propose de payer les élèves et de recruter des enseignants hors procédure	Juin 2009 **Luc Chatel** ministre de l'EN
PS en 2010 MS en 2011 GS en 2012 Ces élèves subissent les suppressions de postes, l'affaiblissement des RASED (fin de la prévention en maternelle), la suppression de 2 heures de classe, la disparition de la formation initiale et continue des enseignant-es	23 déc. 2009 **Directeur Général de l'enseignement Scolaire (DGESCO) de L.Chatel**, il est notamment l'inspirateur du projet de repérage des élèves présentant des risques pour les apprentissages dès la maternelle, qui provoque un tollé auprès de la communauté éducative à l'automne 2011.	Entre 2007 et 2012 - Fermeture annoncée de 80 000 postes - suppression de la formation initiale des enseignants - remise en cause des RASED (1/3 des postes supprimés) - réduction de 2 heures de la semaine scolaire - instauration de l'Aide Personnalisée (AP) - programmes de la maternelle la conduisant à la « primarisation », introduction massive de la phonologie - développement de l'évaluation Mai 2012 **Vincent Peillon** ministre de l'EN.
Scolarité élémentaire CP 2012-2013 CE1 2013-2014 CE2 2014-2015 CM1 2015-2016	Juin 2013 **Directeur général du groupe ESSEC** Mai 2017 **Ministre de l'EN**	Janvier 2013 réforme des rythmes scolaires Juin 2013 loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école publique. La création annoncée de 54 000 postes ne compense pas ceux qui ont été perdus. Les dotations sur les 3 premières années sont majoritairement absorbées par la restauration d'une formation initiale insuffisante et la poussée démographique.